

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
Séance du 30 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente décembre, à dix-sept heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-neuf décembre deux mil vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame TURCHETTI Sylviane, Vice-Présidente du CCAS.

PRESENTS : Sylviane TURCHETTI, Christiane GAUTHIER-MEYER, Geneviève FOUGERONT, Thierry VERGER, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Jeannine LIABEUF, Eliane PAVIOT, Pascale HERAUD, Cécile BRIEL (arrivée à 17h10).

ABSENTS : Murielle SALCEDO, Corinne GALLIEN, Patrick MASAT, Christophe FAVRE, Henri MEYER

POUVOIRS : Edith BOUTILLER donne pouvoir à Thierry VERGER

Secrétaire de séance : Geneviève FOUGERONT

Nombre de membres

en exercice : 16

Présents : 9

Votants : 10

DEL 2025 24 DM n° 2 : Budget CCAS

(Votée à la majorité moins 2 abstentions : isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY)

Il convient d'alimenter le chapitre 011 afin de pourvoir aux dernières factures

En section de fonctionnement :

Dépenses chapitre 65, article 65748 =- 1000€

Dépenses chapitre 011, article 60623= + 1 000€

Dépenses chapitre 011 article 623 : + 700€

Recettes chapitre 70 article 7066 : + 700€

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, valide la décision modificative comme énoncée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 30/12/2025

La secrétaire
Geneviève FOUGERONT



La Vice-Présidente du CCAS,
Sylviane TURCHETTI


The stamp is circular with the text "CCAS SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ" around the perimeter and "2025" in the center.

Envoyé en préfecture le 31/12/2025

Reçu en préfecture le 31/12/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20251230-DEL202524CCAS-DE

